

- L'accord du participe passé (PP) avec l'auxiliaire « avoir » (GB § 8, p.18-19 ; [feuille de grammaire](#))
 - quand le COD est placé **APRÈS** le verbe, on n'accorde PAS le participe passé.
 - ex : *Tu as vu des filles.* (« des filles » est COD, le PP « vu » n'est pas accordé)
 - quand il y a un COD **AVANT** le verbe, **on accorde le participe passé avec le COD.**
 - Le COD placé avant le verbe peut avoir les formes suivantes :
 - un pronom COD (le, la, l', les)
 - ex : *Cette fille ? Je l'ai vue à la piscine.*
 - le pronom relatif « que/qu' »
 - ex : *Ce sont les deux filles que j'ai vues à la piscine.*
 - l'adjectif interrogatif « quel, quelle, quels, quelles + nom »
 - ex : *Quels garçons est-ce que tu as vus à la piscine ?*
 - « combien de » + nom
 - ex : *Combien de garçons est-ce que tu as rencontrés à la piscine ?*

Pour vous préparer :

- « Tout compris ? » Exercices avec solutions (GB p.20, solutions p.76)
- « Bilan » Exercices avec solutions (SB p.40-41, solutions p.268 et suivantes)
- <http://kfrfrançais.pbworks.com> → Exercices interactifs + vocabulaire sur *Quizlet*